



Parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Le 10 juin 2024



Invenergy

Un partenariat égalitaire (50/50)



Invenergy

Près de **32 000 MW de projets d'énergie durable** développés depuis la fondation de l'entreprise en 2001, **incluant 18 600 MW de projets éoliens**

Au Québec, **5 parcs éoliens développés, construits et mis en service** par Invenergy

Le Plateau 1	138,6 MW
Le Plateau 2	21,1 MW
Des Moulins 1	135,7 MW
Des Moulins 2	21,1 MW
Ronceveaux	74,8 MW

Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag et 8 MRC)

Régie intermunicipale de l'Énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5 MRC + Communauté maritime des Îles)

MRC de Montmagny et MRC de L'Islet

Partenaire de **4 projets en exploitation**:

Ronceveaux	74,8 MW
Le Plateau 2	21,1 MW
Nicolas-Riou	224,2 MW
Dune-du-Nord	6,5 MW

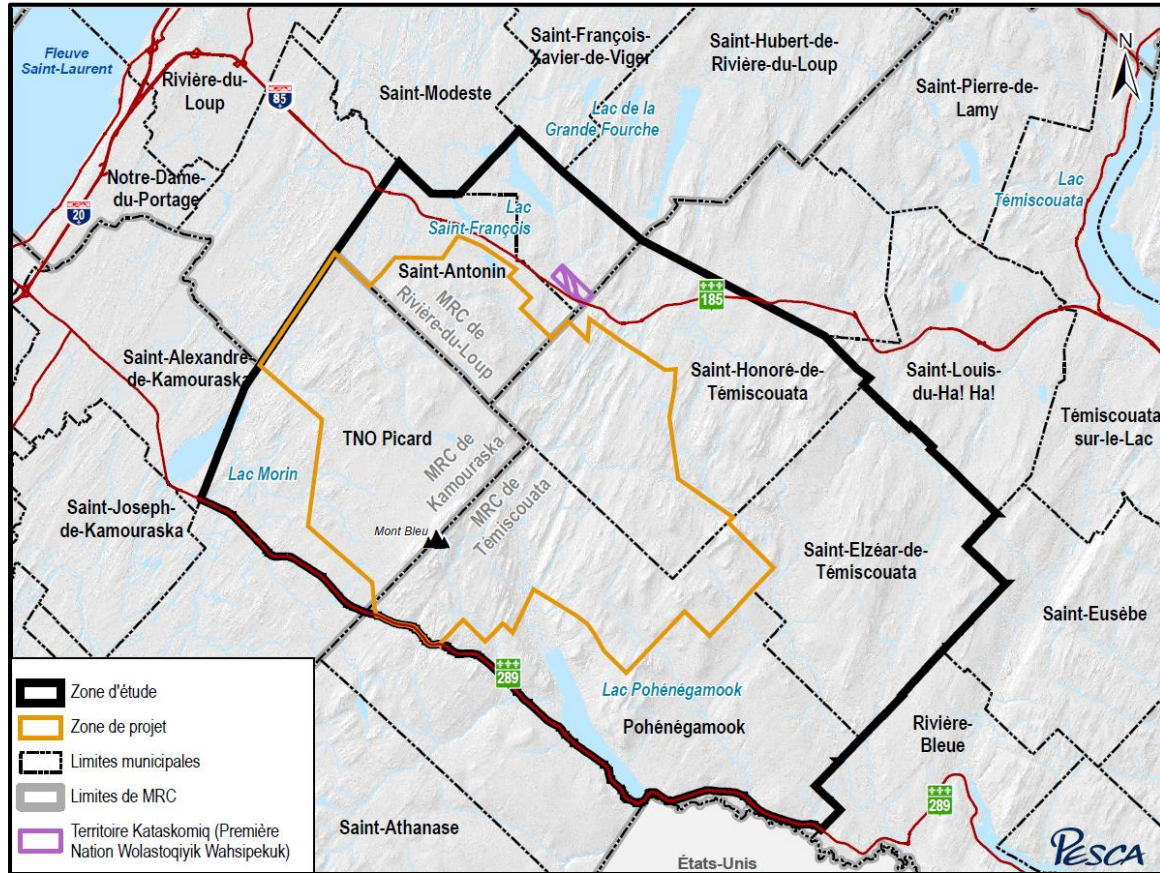
1 426 MW de projets en développement sous contrat (mises en service prévues entre 2026 et 2029)

Un projet justifié et bénéfique

- Un **projet gagnant** sélectionné par Hydro-Québec le 15 mars 2023 (appel d'offres A/O 2021-01)
- Un projet qui **répond aux objectifs de transition énergétique** grâce à:
 - Une puissance contractuelle de 349,8 MW et une énergie contractuelle de près de 1,1 térawatt-heures par an
- Un projet qui **s'inscrit dans la politique de développement durable du Québec**



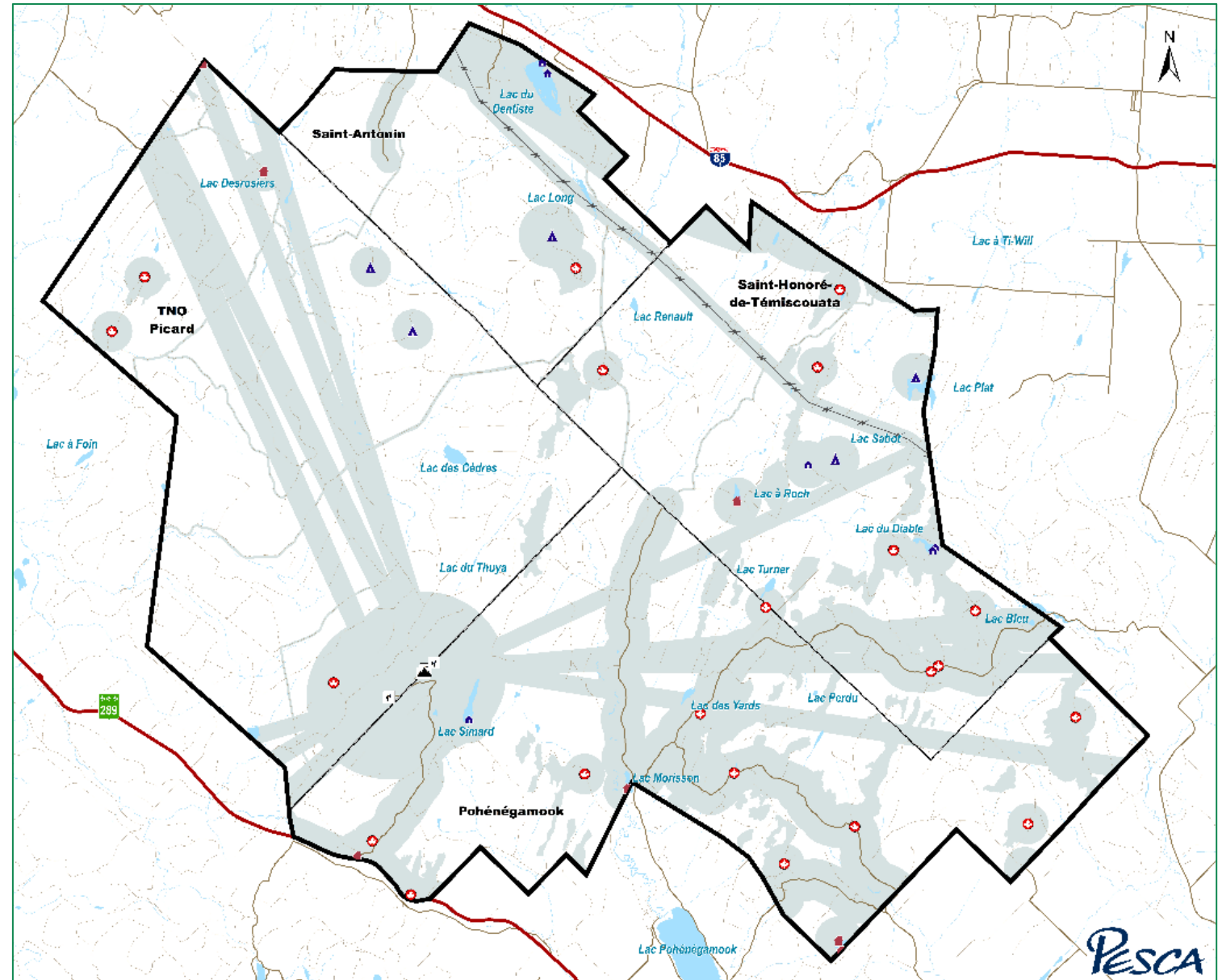
Sélection de la **zone d'implantation** du projet



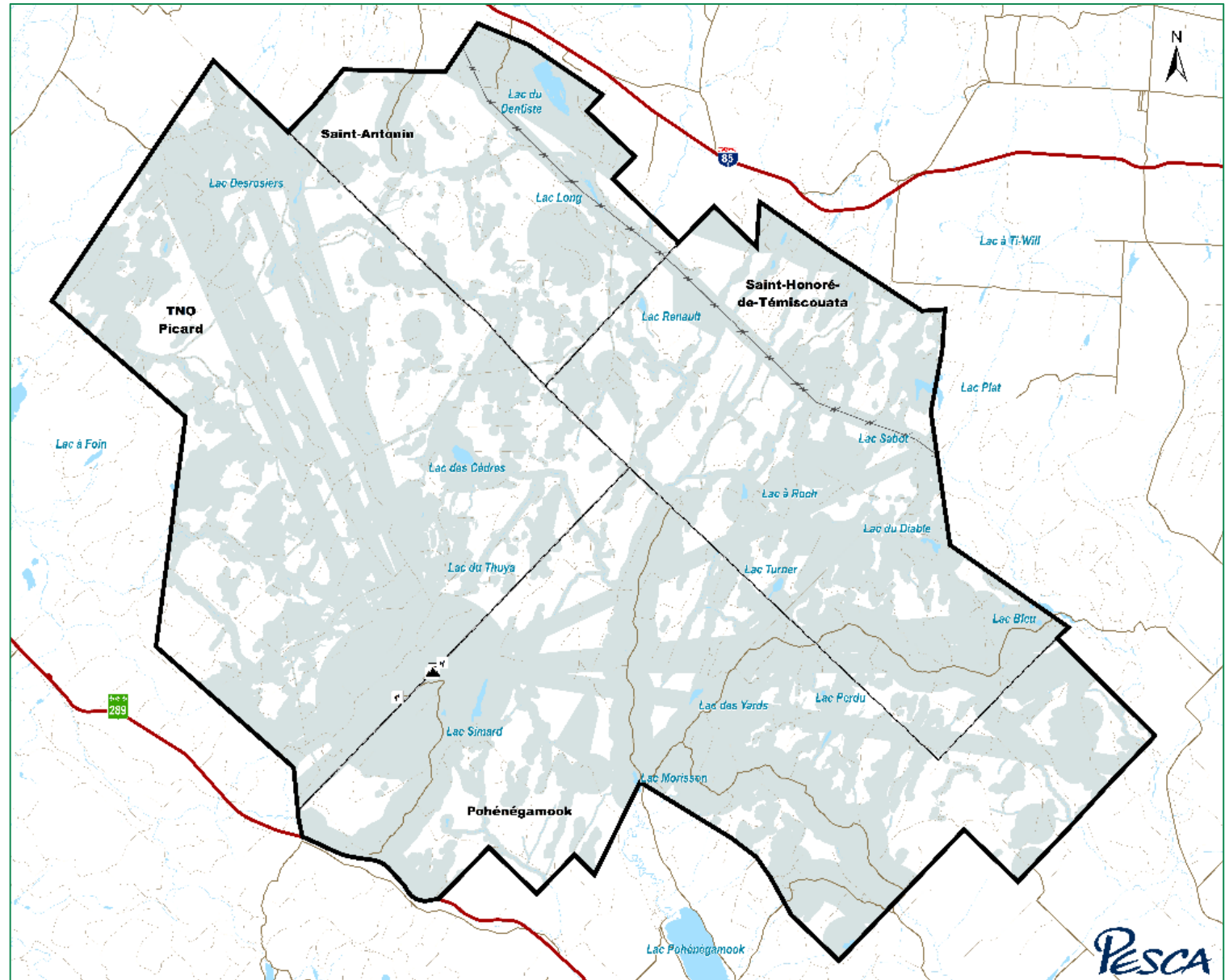
- **Wolastokuk** – territoire ancestral wolastoqey
- **Trois MRC** :
 - Kamouraska: TNO Picard
 - Rivière du Loup: Saint-Antonin
 - Témiscouata: Pohenégamook, Saint-Honoré-de-Témiscouata
- **Utilisation du territoire**: exploitation forestière, acériculture, chasse, activités récréotouristiques
- **Avantages du territoire**: fort potentiel de vent et possibilité de raccordement sur une ligne existante



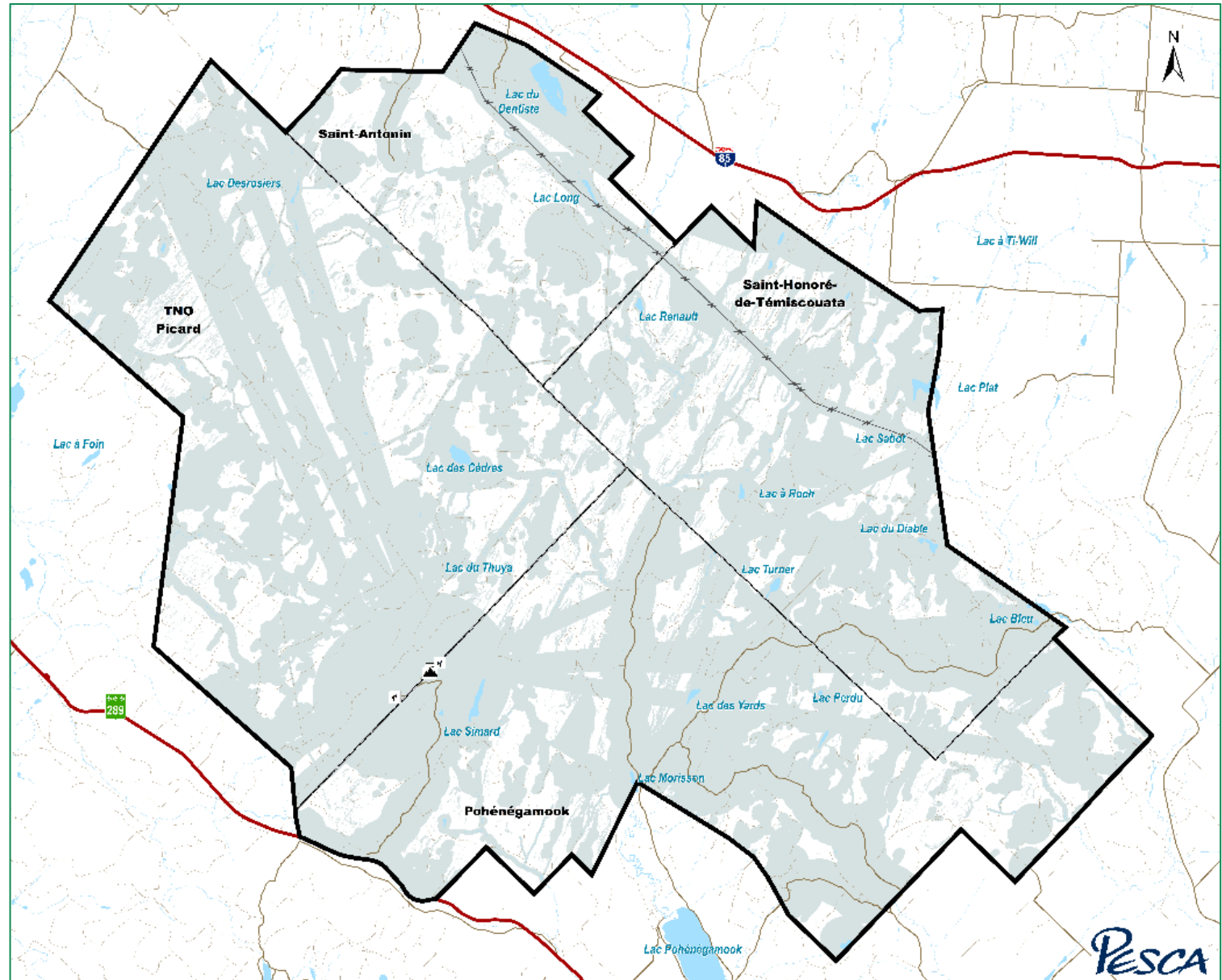
Zones évitées: milieu humain



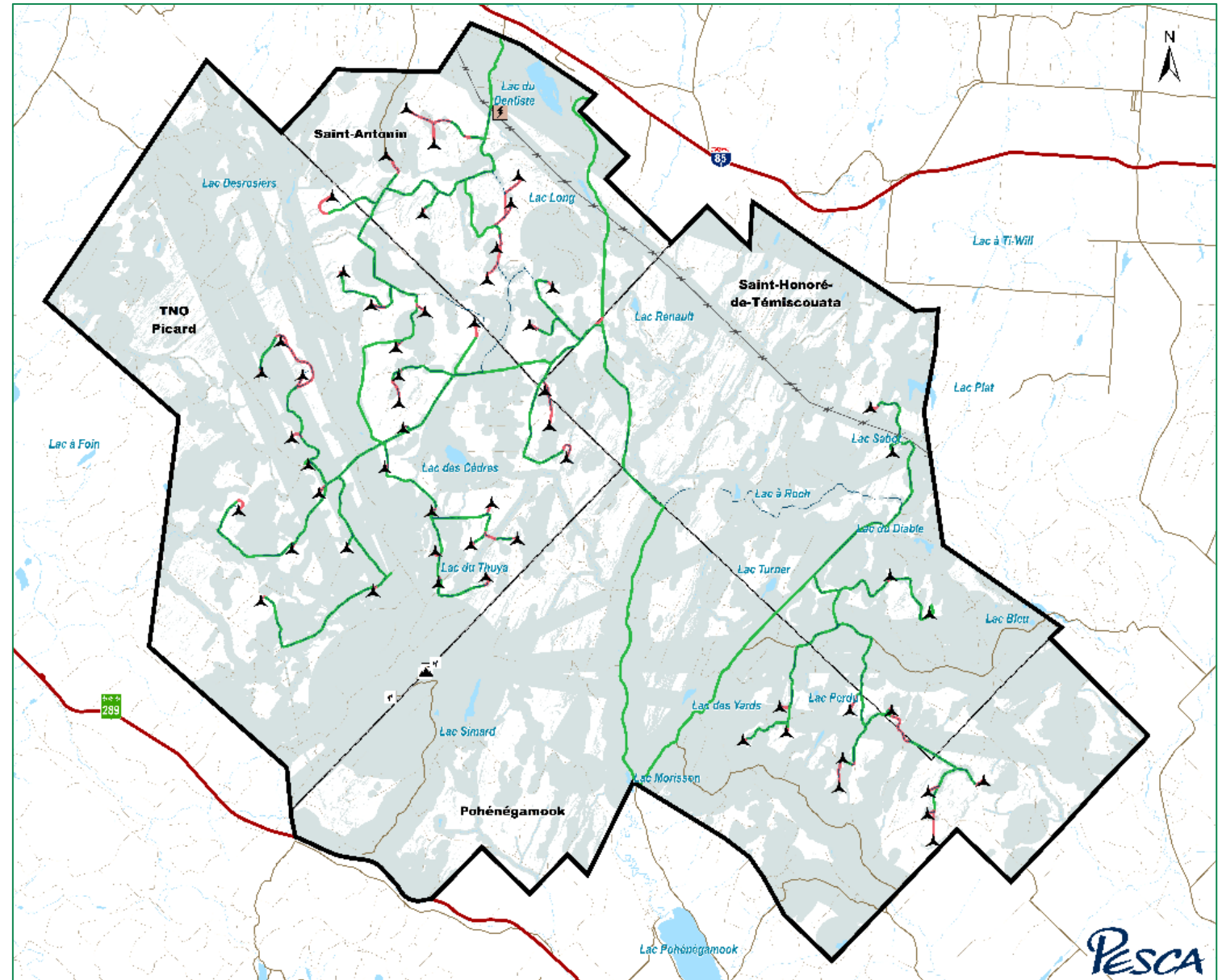
Zones évitées: ajout du milieu biologique



Zones évitées: ajout du milieu physique



Configuration du projet



Caractéristiques du projet

Caractéristique	Donnée
Puissance contractuelle	349,8 MW
Nombre d'éoliennes	56
Chemins	142,3 km (dont 84,4 % sont des chemins existants)
Réseau collecteur souterrain	120,1 km
Tenure du territoire	Publique
Hauteur de la nacelle	120 m
Diamètre du rotor	162 m
Hauteur totale de l'éolienne	200 m
Coût total du projet	Environ 1 milliard de dollars

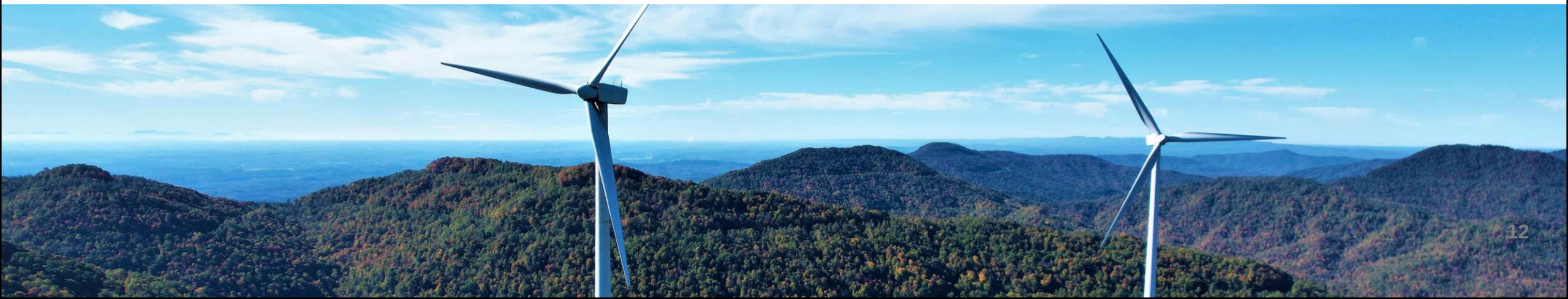
À l'écoute des communautés

- **L'acceptabilité sociale** est au cœur du développement du projet:
 - Le projet est développé en partenariat égalitaire avec l'Alliance de l'énergie de l'Est
 - Nombreuses rencontres avec les utilisateurs du territoire depuis 2021
 - Portes ouvertes en 2022 et en 2023
 - Comité de liaison actif depuis l'automne 2023
- **L'objectif est d'harmoniser l'intégration du projet éolien avec les utilisations et activités du territoire.**



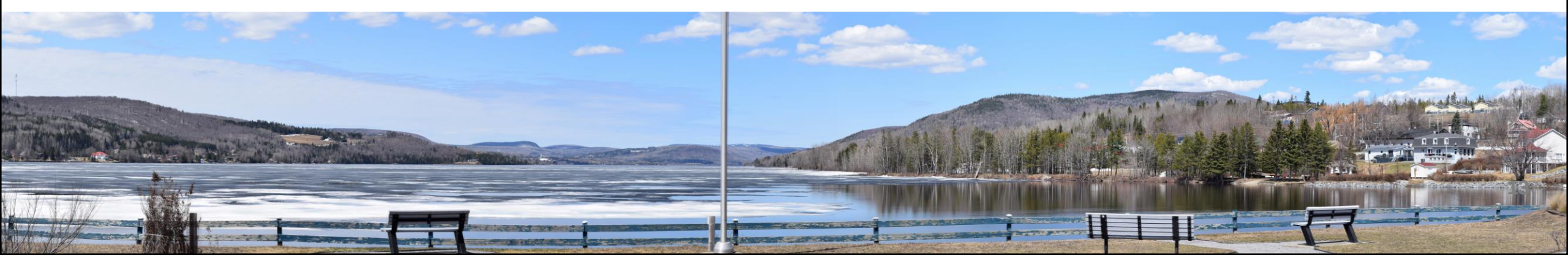
Engagés envers le développement durable

- Étude d'impact réalisée en fonction de la directive ministérielle prenant en compte les 16 principes définis dans la **Loi sur le développement durable**
- Comité de maximisation des **retombées économiques**
- Transparence pour favoriser l'**accès au savoir**
- Consultation, coopération et inclusion dans les processus décisionnels
- Séquence **ÉVITER, MINIMISER, COMPENSER** afin de protéger et préserver la biodiversité, ainsi que les limites de la capacité des écosystèmes



Milieu humain

- Superficie de déboisement requise au projet: 322,4 ha
- 84,4 % des chemins sont des chemins existants qui seront améliorés
- Évitement des érablières acéricoles exploitées sous permis et potentielles
- Arrêt des travaux de construction durant la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu
- Harmonisation de la configuration du projet avec les clubs de motoneige



Milieu biophysique

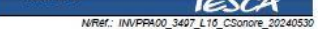
- Absence d'éoliennes et de nouveaux chemins dans les refuges biologiques
- Évitement des habitats propices à la grive de Bicknell
- Aucun nid d'oiseau de proie à statut particulier
- Fréquentation limitée des sites d'implantation d'éoliennes (sommets) par les chauves-souris
- Application de la séquence « éviter – minimiser – compenser » dans un objectif d'aucune perte nette de milieux humides et hydriques



Intégration des enjeux

- **Enjeux traités dans l'étude d'impact** (conforme à la directive du MELCCFP et aux préoccupations du milieu):
 - **Économiques**
 - Maintien des usages du territoire
 - Optimisation des retombées économiques
 - **Sociaux**
 - Maintien de la qualité de vie et des paysages
 - Protection du patrimoine bâti et archéologique
 - **Écologiques**
 - Protection de la biodiversité
 - Protection des milieux humides et hydriques
 - Lutte aux changements climatiques
- **Construction:** **surveillance environnementale**
- **Exploitation:** **suivi environnemental**





Impacts – Paysage

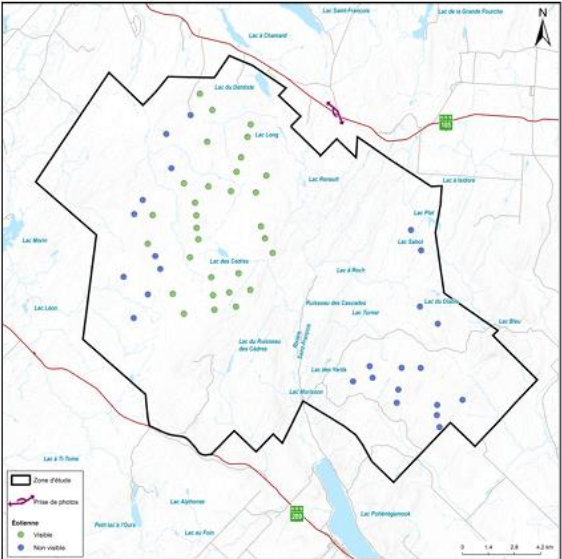
Le parc éolien est peu visible dans la plupart des unités de paysage valorisées pour le tourisme.



Panorama original



Localisation



Simulation visuelle	
Hauteur de la tour des éoliennes	117 m
Nombre total d'éoliennes	56
Nombre d'éoliennes visibles	31
Distance de l'éolienne la plus rapprochée	4,9 km
Distance de l'éolienne la plus éloignée	13,8 km

Parc éolien Pohénégamook– Picard–Saint-Antonin	Photographie	Simulation visuelle	 N°Ref : 3395 Date : 2023/09/06
	Coordonnées X, Y : 396 674, 5 285 028 m MTM, zone : 7 Direction de la photographie : 253° Hauteur de la prise de photo : 1,80 m Date de la prise de photo : 2022/05/03	Hauteur de la tour des éoliennes : 117 m Nombre total d'éoliennes : 56 Nombre d'éoliennes visibles : 31 Distance de l'éolienne la plus rapprochée : 4,9 km Distance de l'éolienne la plus éloignée : 13,8 km	

Retombées économiques

- Embauche d'entrepreneurs et de **travailleurs locaux et autochtones**
- Construction: environ **350 emplois** sur une période de 2 ans
- Exploitation: environ **23 emplois** pour l'entretien et la maintenance
- **Participation d'entreprises locales et régionales à la construction**: comité de maximisation des retombées économiques déjà actif
- **Retombées économiques** locales et régionales:
 - **Environ 45 M\$** versés aux communautés d'accueil en paiements fermes sur 30 ans
 - **Environ 137 M\$** pour les actionnaires de l'Alliance de l'Énergie de l'Est sur 30 ans
 - Création d'emplois et retombées directes et indirectes pour les fournisseurs de biens et de services de la région en exploitation



Calendrier des prochaines étapes

Activité	Période
Déboisement des chemins et des aires de travail	Décembre 2024 à avril 2025
Amélioration de chemins existants et construction de nouveaux chemins	Février 2025 à novembre 2026
Construction des fondations d'éoliennes	Mai 2025 à novembre 2026
Assemblage des éoliennes	Juin 2025 à novembre 2026
Installation du réseau collecteur	Juin 2025 à novembre 2026
Transport et circulation	Décembre 2024 à novembre 2026
Restauration des aires de travail temporaires	Août 2026 à novembre 2027
Début de la livraison de l'électricité	1 ^{er} décembre 2026

Illustrations des étapes de construction

Déboisement des chemins
et des aires de travail

Amélioration des
chemins existants

Amélioration et
construction des
traverses de
cours d'eau



Illustrations des étapes de construction

Construction de nouveaux chemins

Fondation des éoliennes

Assemblage des éoliennes



Suivis environnementaux

- **Surveillance de chantier** durant la construction
- **Suivis post-construction**
 - **Oiseaux et chauves-souris**
 - Suivi de la mortalité
 - Étude comportementale des rapaces
 - Trois premières années d'exploitation, puis tous les 10 ans
 - **Climat sonore**
 - Vérifier les niveaux sonores en exploitation, à partir de sites fréquentés
 - Première année d'exploitation du parc éolien
 - **Paysage**
 - Évaluer l'impact ressenti par les utilisateurs du territoire
 - Première année d'exploitation du parc éolien



Démantèlement

- **Obligation de démantèlement** dans le contrat avec Hydro-Québec
- Principales étapes:
 - Démantèlement physique (pales, nacelle, tour, déconstruction des fondations)
 - Gestion des déchets (recyclage des matériaux)
 - Restauration du site (réhabilitation du sol, reboisement)
 - Documentation du processus (journal des opérations, preuve de recyclage)
 - Suivi et maintenance post-démantèlement (inspections pour valider le succès de la réhabilitation)



Merci!

Maryse Tremblay

Gestionnaire communautés,
parties prenantes et Premières Nations

Invenergy

mtremblay@invenergy.com

Michel Lagacé

Président

Alliance de l'Énergie de l'Est

prefet@mrcrdl.quebec